

3.0 crédits

50.0 h

Enseignants:	Moens André ; Donnay Isabelle ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>L'étudiant est invité à trouver et proposer au coordonnateur de l'activité deux endroits où il lui est possible d'effectuer un séjour de 4 jours (30h), soit un total de 8 jours. Un des deux endroits relèvera obligatoirement du domaine des animaux de rente (exploitation d'élevage) et l'autre de celui des animaux de compagnie (éleveur, pension, refuge,). Une convention de stage sera signée entre le responsable de l'exploitation (maître de stage), l'UCL (représentée par le coordonnateur de stages) et le stagiaire.</p> <p>Pour chaque séjour, l'étudiant devra remettre un rapport décrivant les activités effectuées et développer en 2 pages maximum un des aspects liés à son séjour (ex : caractéristiques d'une race, gestion de la reproduction, gestion de l'alimentation, hygiène et hébergement des animaux, quarantaines,)</p> <p>Les deux séjours sont effectués durant les week end et/ou les périodes de congé et doivent être complètement clôturés (y compris les rapports) avant le début de la troisième session de VETE12.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Cette activité vise à familiariser les futurs vétérinaires avec les aspects non cliniques de diverses activités professionnelles centrées sur la détention d'animaux domestiques en général mais avant tout celle des animaux de rente (bovins, petits ruminants, porc et volaille) et des carnivores domestiques (chiens et chats). Ces aspects non cliniques concernent plus particulièrement la manipulation des animaux, les règles de sécurité et d'hygiène, l'organisation générale d'une exploitation et les contraintes liées aux caractéristiques physiologiques des animaux (reproduction, alimentation, traite,).</p> <p>Destinataires : obligatoire en VETE12 (pour les étudiants ayant réussi en juin, le stage peut être effectué entre VETE11 et VETE12). <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	<p>Pré-requis : Aucun Evaluation : Sur base du rapport de l'étudiant et de l'avis du maître de stage. Support : Sans objet Encadrement : Maître de stage et coordonnateur de l'activité</p>
Cycle et année d'étude :	> Bachelier en médecine vétérinaire
Faculté ou entité en charge:	VETE